

CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE

Lors de l'assemblée régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 5 mars 2012, en la salle de l'Hôtel de Ville, située au 670 rue Principale à Piedmont, une demande de dérogation mineure à la réglementation sera entendue.

Nature : Réservoirs de gaz propane

Effet : Une décision favorable du Conseil aura pour effet de permettre l'implantation de réservoirs de gaz propane en cour avant aux bâtiments suivants :

- 1.- 203-205 chemin de la Promenade
- 2.- 213-215 chemin de la Promenade
- 3.- 223-225 chemin de la Promenade
- 4.- 233-235 chemin de la Promenade
- 5.- 243-245 chemin de la Promenade
- 6.- 253-255 chemin de la Promenade
- 7.- 263-265 chemin de la Promenade

Quiconque est intéressé peut se faire entendre relativement à cette demande lors de l'assemblée qui aura lieu le lundi, le 5 mars 2012 à compter de vingt heures (20 h 00) en la salle de l'Hôtel de ville située au 670, rue Principale à Piedmont.

Donné à Piedmont, ce 10^e jour du mois de février 2012.

Gilbert Aubin
Greffier